



KPMG S.A.
Bureau de Lille
36 rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 66 57
Site internet : www.kpmg.fr

Association Halte-Garderie du Faubourg de Béthune

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
Association Halte-Garderie du Faubourg de Béthune
6 bis Boulevard de Metz - 59000 Lille
Ce rapport contient 22 pages
Référence : MCD-MH

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Bureau de Lille
36 rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 66 57
Site internet : www.kpmg.fr

Association Halte-Garderie du Faubourg de Béthune

Siège social : 6 bis Boulevard de Metz - 59000 Lille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de l'association Halte-Garderie du Faubourg de Béthune,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Halte-Garderie du Faubourg de Béthune relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 5 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 14 septembre 2020

KPMG S.A.



Maxime Brion
Commissaire aux comptes

Halte garderie du Faubourg de Béthune

6 Bis Boulevard de Metz

59000 LILLE

Comptes annuels

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2019 (12 mois)				31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	939	939				
205000 LOGICIELS	939		939	0,50	939	0,66
280500 AMORT. LOGICIELS		939	-939	-0,49	-939	-0,65
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	6 710	4 873	1 837	0,98	1 869	1,31
215400 MATERIELS	5 440		5 440	2,89	5 473	3,83
215450 MATERIELS SUBVENTION CAF	1 270		1 270	0,67	1 270	0,89
281540 AMORT. MATERIEL		3 603	-3 603	-1,90	-3 604	-2,51
281545 AMORT MAT SUBV CAF		1 270	-1 270	-0,66	-1 270	-0,88
Autres immobilisations corporelles	31 794	23 691	8 102	4,31	9 315	6,52
218100 INSTAL. AG. ET AMENAG. DIVERS	2 966		2 966	1,58	2 966	2,07
218150 AGENCEMENTS SUBV CAF	676		676	0,36	676	0,47
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	1 641		1 641	0,87	1 641	1,15
218400 MOBILIER	26 512		26 512	14,09	26 227	18,34
281810 AMORT. INSTALL ET AG.		2 070	-2 070	-1,09	-1 844	-1,28
281815 AMORT AGENC. CAF		676	-676	-0,35	-676	-0,46
281830 AMT MAT.BUR ET INFOR		1 641	-1 641	-0,86	-1 559	-1,08
281840 AMORT. MOBILIER		19 305	-19 305	-10,25	-18 115	-12,66
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	49		49	0,03	49	0,03
275000 CAUTIONS	49		49	0,03	49	0,03
TOTAL (I)	39 491	29 503	9 988	5,31	11 233	7,86
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					110	0,08
409100 ACOMPTE FOURNISSEURS					110	0,08
Créances usagers et comptes rattachés	1 097		1 097	0,58	1 284	0,90
411001 FAMILLES	1 087		1 087	0,58	1 284	0,90
418100 FAMILLES FACTURES A ETABLIR	10		10	0,01		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	401		401	0,21		
401100 FOURNISSEURS	401		401	0,21		
. Personnel						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2019 (12 mois)				31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	102 456		102 456	54,44	47 277	33,07
441200 CAF	100 567		100 567	53,44	45 698	31,96
467400 DEBITEURS DIVERS	20		20	0,01	137	0,10
467500 RBST FORMATIONS A RECEVOIR	360		360	0,19	1 373	0,96
468700 PRODUITS A RECEVOIR	1 509		1 509	0,80	69	0,05
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	73 935		73 935	39,29	82 742	57,87
511100 CHEQUES A ENCAISSER	11		11	0,01		
512000 BANQUE	6 835		6 835	3,63	6 279	4,39
512200 LIVRET	67 010		67 010	35,61	76 461	53,48
531000 CAISSE	78		78	0,04	1	0,00
Charges constatées d'avance	310		310	0,16	324	0,23
486000 CHARGES CONSTATEE D AVANCE	310		310	0,16	324	0,23
TOTAL (II)	178 198		178 198	94,69	131 737	92,14
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	217 689	29 503	188 186	100,00	142 970	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	598	0,32	598	0,42
102600 SUBVENTION INVESTISSEMENT	598	0,32	598	0,42
Ecarts de réévaluation				
Réserves	716	0,38	716	0,50
106821 RESERVE 2014	716	0,38	716	0,50
Report à nouveau	98 337	52,26	110 768	77,48
110000 REPORT A NOUVEAU	98 337	52,26	110 768	77,48
Résultat de l'exercice	45 392	24,12	-12 431	-8,68
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	145 043	77,07	99 651	69,70
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	42	0,02		
419100 FAMILLES - ACOMPTES	42	0,02		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 471	4,50	9 710	6,79
401100 FOURNISSEURS	2 752	1,46	4 701	3,29
408100 FOURN.FACT NON PARVENUES	5 719	3,04	5 009	3,50
Autres	34 630	18,40	33 609	23,51
404100 FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS			754	0,53
411001 FAMILLES	10	0,01		
421000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	59	0,03		
428200 PERSONNEL CONGES A PAYER	17 892	9,51	13 651	9,55
428600 PERSONNEL CHARGES A PAYER	202	0,11		
431000 URSSAF	4 629	2,46	5 099	3,57
437200 CAISSE DE RETRAITE	1 153	0,61	4 425	3,10
437300 CAISSE DE PREVOYANCE	1 063	0,56	870	0,61
437500 UNIFORMATION	3 296	1,75	2 599	1,82
437600 POLE SANTE TRAVAIL	189	0,10	173	0,12
437700 CAISSE MUTUELLE	590	0,31	312	0,22
438200 CHARGES SOCIALES SUR CP	4 970	2,64	4 448	3,11
438600 AUTRES CHARGES A PAYER	50	0,03		
441900 SUBV A REVERSER			1 246	0,87
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	477	0,25		
467300 AVANCES COURSES A REMBOURSER			31	0,02

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2019		31/12/2018	
	(12 mois)		(12 mois)	
<i>468400 CREDITEURS DIVERS</i>	49	0,03		
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	43 143	22,93	43 319	30,30
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	188 186	100,00	142 970	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	16 730		16 730	100,00	19 360	100,00	-2 630		-13,57
706000 PRESTATIONS FAMILLES	16 730		16 730	100,00	19 360	100,00	-2 630		-13,57
Montants nets produits d'expl.	16 730		16 730	100,00	19 360	100,00	-2 630		-13,57
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			323 460	N/S	274 890	N/S	48 570		17,67
740000 SUBVENTION VILLE DE LILLE			114 519	684,51	114 519	591,52			0,00
740010 SUBVENTION ANALYSE DES PRATIQU			900	5,38	630	3,25	270		42,86
740100 SUBVENTION CAF			157 063	938,81	142 941	738,33	14 122		9,88
740160 SUBV CAF - AXE 6 - F.P.T					4 400	22,73	-4 400		-100,00
740161 SUBV CAF - AXE 4					12 400	64,05	-12 400		-100,00
740162 CAF - BONUS MIXITE SOCIALE			42 000	251,05			42 000		N/S
740163 CAF - BONUS INCLUSION HANDICAP			570	3,41			570		N/S
740164 SUBV CAF - FPT AXE 1			8 408	50,26			8 408		N/S
Cotisations			455	2,72	402	2,08	53		13,18
756000 COTISATIONS DES ADHERENTS			455	2,72	402	2,08	53		13,18
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			2	0,01	5	0,03	-3		-59,99
758100 PRODUITS DIVERS GESTION			2	0,01	5	0,03	-3		-59,99
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			3 715	22,21	6 013	31,06	-2 298		-38,21
791200 TRANSFERT DE CHARGES FORMATION			1 451	8,67	2 044	10,56	-593		-29,00
791400 AIDES CONTRATS AIDES					974	5,03	-974		-100,00
791410 TRANSFERT CHARGES SS-PREVOYANCE			2 264	13,53	1 645	8,50	619		37,63
791420 AIDE A L EMBAUCHE					1 350	6,97	-1 350		-100,00
Sous-total des autres produits d'exploitation			327 632	N/S	281 310	N/S	46 322		16,47
Total des produits d'exploitation (I)			344 362	N/S	300 670	N/S	43 692		14,53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			510	3,05	475	2,45	35		7,37
768000 PRODUITS FINANCIERS			510	3,05	475	2,45	35		7,37
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			510	3,05	475	2,45	35		7,37
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			682	4,08	699	3,61	-17		-2,42
772000 PRODUITS SUR EX. ANTERIEURS			682	4,08	699	3,61	-17		-2,42
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
Total des produits exceptionnels (IV)	682	4,08	699	3,61	-17	-2,42		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	345 554	N/S	301 845	N/S	43 709	14,48		
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-12 431	-64,20	12 431	-100,00		
TOTAL GENERAL	345 554	N/S	314 276	N/S	31 278	9,95		
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés	31 665	189,27	26 592	137,36	5 073	19,08		
604100 INTERVENANTS PROJET ECO			1 050	5,42	-1 050	-100,00		
604200 INTERVENANTS EVEIL CULTUREL	6 999	41,84	2 194	11,33	4 805	219,01		
606300 FOURN. ENT. ET PETIT MAT.	2 006	11,99	1 442	7,45	564	39,11		
606312 FOURNITURES PHARMACIE	143	0,85	103	0,53	40	38,83		
606320 FOURNITURES ACTIVITES	3 275	19,58	3 197	16,51	78	2,44		
606340 FOURN. ENTRETIEN	1 305	7,80	1 012	5,23	293	28,95		
606350 FOURN HYGIENE-COUCHES	1 333	7,97	1 472	7,60	-139	-9,43		
606360 FOURNITURES FPT ECO RESPONS			634	3,27	-634	-100,00		
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 102	6,59	1 558	8,05	-456	-29,26		
606810 ALIMENTATION BOISSON	15 417	92,15	13 864	71,61	1 553	11,20		
606880 PHOTOS	85	0,51	65	0,34	20	30,77		
Services extérieurs	13 595	81,26	13 362	69,02	233	1,74		
611000 SOUS TRAITANCE GENERALE	100	0,60			100	N/S		
615200 PRESTATIONS MENAGE	10 777	64,42	10 665	55,09	112	1,05		
615500 ENT. ET REP. SUR BIENS MOB.	39	0,23	96	0,50	-57	-59,36		
615600 MAINTENANCE	1 200	7,17	1 140	5,89	60	5,26		
616000 ASSURANCE	96	0,57	120	0,62	-24	-19,99		
616100 ASSURANCE MULTIRISQUE	913	5,46	861	4,45	52	6,04		
618100 DOCUMENTATION	470	2,81	480	2,48	-10	-2,07		
Autres services extérieurs	15 730	94,02	29 066	150,13	-13 336	-45,87		
621100 PERSONNEL INTERIMAIRE	401	2,40	14 559	75,20	-14 158	-97,24		
622600 HONORAIRES CAC	2 900	17,33	2 900	14,98		0,00		
622610 HONORAIRES EC COMPTA	2 618	15,65	2 658	13,73	-40	-1,49		
622621 HONORAIRES EC SOCIAL	2 437	14,57	2 977	15,38	-540	-18,13		
622630 HONORAIRES EC GESTION	900	5,38	900	4,65		0,00		
622640 HONORAIRES MEDECIN	1 020	6,10			1 020	N/S		
622700 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	50	0,30	50	0,26		0,00		
623000 CADEAUX EVENEMENTS	295	1,76	125	0,65	170	136,00		
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT	571	3,41	225	1,16	346	153,78		
625110 FRAIS DE DEPLACEMENT SALARIES	1 178	7,04	882	4,56	296	33,56		
625120 FRAIS DEPLACEMENT FORMATION	35	0,21			35	N/S		
625300 SORTIES FPT			285	1,47	-285	-100,00		
625700 RECEPTIONS	445	2,66	539	2,78	-94	-17,43		
626100 AFFRANCHISSEMENTS	188	1,12	251	1,30	-63	-25,09		
626200 TELEPHONE FIXE	564	3,37	552	2,85	12	2,17		
626210 TELEPHONE PORTABLE	336	2,01	339	1,75	-3	-0,87		
627000 SERVICES BANCAIRES	388	2,32	408	2,11	-20	-4,89		
628100 COTISATIONS	1 404	8,39	1 417	7,32	-13	-0,91		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 093	24,47	4 018	20,75	75	1,87		
633300 FORMATION CONTINUE	4 093	24,47	4 018	20,75	75	1,87		
Salaires et traitements	179 248	N/S	175 786	907,99	3 462	1,97		
641000 SALAIRES BRUTS	171 056	N/S	165 987	857,37	5 069	3,05		
641200 PROVISION CONGES PAYES	4 241	25,35	-4 221	-21,79	8 462	200,47		
641300 PROVISIONS PRIMES	202	1,21			202	N/S		
641400 PRIMES ET INDEMNITES			11 760	60,74	-11 760	-100,00		
641420 PROVISIONS INDEMNITES RUPTURES			-2 303	-11,89	2 303	-100,00		
641600 REMUNERATIONS STAGIAIRES	3 749	22,41	3 912	20,21	-163	-4,16		
641900 REMUNERATIONS A REGUL-IJSS			652	3,37	-652	-100,00		

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Charges sociales	49 912	298,34	57 527	297,14	-7 615	-13,23
645100 COTISATIONS URSSAF	28 167	168,36	34 184	176,57	-6 017	-17,59
645300 COTISATIONS RETRAITE	7 246	43,31	10 962	56,62	-3 716	-33,89
645310 COTISATIONS PREVOYANCE	3 513	21,00	3 205	16,55	308	9,61
645320 COTISATIONS MUTUELLE	3 239	19,36	3 191	16,48	48	1,50
645400 COTISATIONS POLE EMPLOI	6 431	38,44	6 958	35,94	-527	-7,56
645500 CHARGES SUR PROV CONGES PAYES	522	3,12	-1 391	-7,17	1 913	137,53
645510 CHARGES SUR PRIMES	50	0,30			50	N/S
645530 PROVISION CHARGES SUR INDEMNIT			-461	-2,37	461	-100,00
645900 CHARGES SOC A REGUL IJSS			117	0,60	-117	-100,00
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	743	4,44	763	3,94	-20	-2,61
Autres charges de personnel	3 067	18,33	3 572	18,45	-505	-14,13
648100 FORMATION DU PERSONNEL	1 867	11,16	1 411	7,29	456	32,32
648110 FORMATIONS ANALYSE DES PRATIQUES	1 200	7,17	1 200	6,20		0,00
648200 CADEAUX PERSONNEL			961	4,96	-961	-100,00
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	2 642	15,79	3 817	19,72	-1 175	-30,77
681120 DOTATION AMORT. IMPOS CORP	2 642	15,79	3 817	19,72	-1 175	-30,77
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	210	1,26	220	1,14	-10	-4,54
654000 PERTES SUR CREANCES IRRECOURA	203	1,21	220	1,14	-17	-7,72
658100 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	7	0,04	1	0,01	6	600,00
Total des charges d'exploitation (I)	300 162	N/S	313 961	N/S	-13 799	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion			315	1,63	-315	-100,00
672000 CHARGES SUR EX. ANTERIEURS			315	1,63	-315	-100,00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)			315	1,63	-315	-100,00
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	300 162	N/S	314 276	N/S	-14 114	-4,48
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	45 392	271,32			45 392	N/S
TOTAL GENERAL	345 554	N/S	314 276	N/S	31 278	9,95

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS :

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Bénévolat				
Prestations en nature	10 378	10 378		
Dons en nature				
TOTAL	10 378	10 378		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	10 378	10 378		
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL	10 378	10 378		

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 188 136,46 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 45 392,10 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés en conseil d'administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions de règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement CRC n°99-01 du 16 février 1999.

Il est fait application depuis l'exercice 2005 des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Conformément à l'Autorité des Normes Comptables du 2 avril 2020, les états financiers de l'association HALTE GARDERIE DU FAUBOURG DE BETHUNE ont été établis sur la base d'une continuité de l'activité. Les activités ont été affectées par le COVID-19 suite à la fermeture administrative de la structure.

Compte tenu de cette période particulière, l'association n'est pas en mesure d'évaluer l'impact chiffré de cette pandémie sur ses comptes 2020. La CAF complétant les aides de l'Etat au titre de l'activité partielle, à la date d'arrêté des comptes, les dirigeants de la crèche n'ont pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de la structure à poursuivre ses activités.

La crise sanitaire liée au COVID-19 est un évènement postérieur au 31/12/2019 et n'impacte ni le bilan ni le compte de résultat de l'exercice clos au 31/12/2019.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 39 491 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	939			939
Immobilisations corporelles	38 251	1 398	1 146	38 503
Immobilisations financières	49			49
TOTAL	39 239	1 398	1 146	39 491

Les mouvements de l'exercice concernent le remplacement du réfrigérateur ainsi que 2 tables.

Amortissements et provisions d'actif = 29 503 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	939			939
Immobilisations corporelles	27 068	2 642	1 146	28 564
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	28 007	2 642	1 146	29 503

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	939	939	0	1 ans
Matériels	5 440	3 603	1 837	5 ans
Matériels subvention caf	1 270	1 270	0	5 ans
Instal. ag. et amenag. divers	2 966	2 070	896	5 ans
Agencements subv caf	676	676	0	5 ans
Mat.bureau & informatique	1 641	1 641	0	de 3 à 5 ans
Mobilier	26 512	19 305	7 206	de 3 à 10 ans
TOTAL	39 442	29 503	9 939	

Etat des créances = 104 312 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	49		49
Actif circulant & charges d'avance	104 263	104 263	
TOTAL	104 312	104 263	49

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 518 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	10
Autres créances	1 509
Disponibilités	
TOTAL	1 518

Les autres créances sont constituées d'indemnités de prévoyance à recevoir concernant les arrêts de travail 2019.

Charges constatées d'avance = 310 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs sans droit de reprise = 598 E

Il s'agit d'une subvention de la CAF pour l'acquisition d'ordinateurs en 2010

598 €

Réserves = 716 E

Réserves	01/01/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Réserve 2014	716	0	0	716
TOTAL	716	0	0	716

Une réserve avait été constituée lors de l'affectation du résultat de l'exercice 2014 pour un montant initial de 10 000€. Elle est destinée à la formation des bénévoles ainsi que l'embauche éventuelle de personnes en contrat d'avenir. Aucune dépense concernant cette réserve n'a été engagée en 2018.

Report à nouveau = 98 337 €

Il s'agit des quotes-parts des résultats antérieurs non affectés

Report à nouveau	01/01/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Report à nouveau	110 768	0	12 431	98 337
TOTAL	110 768	0	12 431	98 337

Etat des dettes = 43 051 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	8 471	8 471		
Dettes fiscales & sociales	34 571	34 571		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	10	10		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	43 051	43 051		

Charges à payer par postes du bilan = 28 833 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 719
Dettes fiscales & sociales	23 114
Autres dettes	
TOTAL	28 833

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT***Ventilation des produits d'exploitation = 344 362 E*

Ventilation des produits d'exploitation	Montant	Taux
Prestations de services familles	16 730	5%
Subvention CAF - PSU	157 063	46%
Subvention CAF - FPT	8 408	2%
Subvention CAF - Bonus Inclusion Handicap / Mixité sociale	42 570	12%
Subventions Ville de Lille	115 419	34%
Aide de l'Etat - ASP	0	0%
Cotisations des adhérents	455	0%
Transfert de charges prévoyance	2 264	1%
Transfert de charges formation	1 451	0%
Autres produits	2	0%
TOTAL	344 362	100%

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Ventilation de l'effectif au 31 décembre :

✓ Cadre :	1
✓ Non cadres :	8

Rémunération des cadres dirigeants

En application de l'article 20 de la loi 2006-568 du 23 mai 2006 relative aux volontariats associatifs et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations brutes et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés devrait être communiqué. Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à la mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 2 900 €.

Engagement pour indemnités de départ à la retraite

Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été enregistrée à la clôture de l'exercice en raison du caractère non significatif de cette dernière.

Mises à disposition

Les locaux occupés par la structure sont mis à disposition par la Ville de Lille pour un loyer annuel estimé à 10 378€.

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 518 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Familles factures a etablr(418100)	10
TOTAL	10

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits a recevoir(468700)	1 509
TOTAL	1 509

Charges constatées d'avance = 310 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d avance(486000)	310
TOTAL	310

Charges à payer = 28 833 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fact non parvenues(408100)	5 719
TOTAL	5 719

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel conges a payer(428200)	17 892
Personnel charges a payer(428600)	202
Charges sociales sur cp(438200)	4 970
Autres charges a payer(438600)	50
TOTAL	23 114